

TELLIN



#190

L'ÉCHO DE NOS CLOCHERS

BULLETIN COMMUNAL - BIMESTRIEL - JANVIER 2021



« La Lesse entre Restaigne et Belvaux » ©Delphine Jacquemart.



4x4
EUROCARTEL

Grand choix de Pick up et 4x4
avec garanties totales

Retrouvez nous sur 

084/36.73.53 www.eurocartel.be

VOTRE PUB
ICI

0499 88 18 20

SEBASTIEN@IMPRIMERIE-DONEUX.BE



0496 911 384 **LUDO**
LOCA

CHAMPLON - TENNEVILLE

Location de machines et matériels professionnels

 ludo loca www.ludoloca.be

Mini Market de Tellin



Ouvert
du lundi au samedi de 8 à 19h
et le dimanche de 8 à 12h

Boevé Romain
Gérant
084/366 790
Sprl tellindis
TVA 0698 889 750
BE51 1431 0405 7762

Rue de Rochefort, 29
6927 Tellin
market.tellin@icloud.com

Outillages
Gruslin sprl

**Matériels - Outillages de jardin
et Forestiers - Remorques**



084 36 63 77
6927 TELLIN
juliengruslin@skynet.be

SPECIALISTE ROBOT TONDEUSE

 Husqvarna
 CFMOTO  ISEKI
 GTM PROFESSIONAL  HONDA Power Equipment  efco



Rita Schiltz
Infirmière à domicile
Rue Général Baron Jacques, 24
6927 Grupont
rita.schiltz@infirmieretellin.be

Tel : 084/77.90.22
GSM : 0479/57.81.43

20 ans
d'expérience



Laurent Wauthy
Centre funéraire
Rochefort

Tél: 084 36 87 44
Gsm: 0471 82 68 11
24h/24 - 7J/7

Mail:
cflwh@outlook.be

Calculez votre prime d'assurance
www.centre-funeraire-wauthy.be

Funerarium:
Rue Sous-le-Château, 1C
Bureau:
Square Crépin, 6
5580 Rochefort

Avis nécrologiques et espace
condoléances GRATUITS:
www.enaos.be

Entreprise familiale: 3ème génération d'indépendants
Siège social: Centre funéraire Laurent Wauthy & Heerwegh Srl

SOMMAIRE

ADMINISTRATION

- 3..... Le mot du Bourgmestre
- 3..... Vœux
- 4..... Reflets de la majorité
- 4..... Echo de la minorité (LetsGo)
- 5..... Echo de la minorité
(Vivreensemble)
- 6..... Pasay-de-Grupont à Bure –
Mise en vente de terrains
- 6..... Office du Tourisme –
Recrutements de 2 étudiants
mi-temps
- 7..... Eid avec empreintes digitale
- 8..... Covid-19 – Prolongation des
permis de conduire provisoire
jusqu'au 30/09/2021.
- 9..... Cimetière
- 10..... Tiques : prévenir & réagir

TRAVAUX

- 11..... Grupont – Infrabel sécurise
les abords de l'infrastructure
ferroviaire

ENVIRONNEMENT

- 12..... Le Ruisseau du Village

DIVERS

- 14..... Rendez-vous au jardin
- 14..... Unesco - Programme
d'études 2020 – 2021

LE MOT DU BOURGMESTRE

Chers Citoyennes, chers Citoyens,

Nous voici déjà en février. Le mois le plus court de l'année, et souvent aussi le plus froid... Durant les mois d'hiver, nous sommes tous en quête de chaleur et, au-delà de celle qu'affichent nos thermomètres, nous manquons cette année de la chaleur humaine qui fait la richesse des regroupements en famille et entre amis dont la crise sanitaire nous prive depuis des mois.

Des jours meilleurs s'annoncent. Le vaccin dont nous entendons beaucoup parler est une source d'espérance. La vaccination à grande échelle de la population va certainement permettre un retour à la normale, à la vie d'avant. Je vous invite à y participer massivement.

Il nous faut cependant, dans l'attente, faire encore preuve de patience et rester extrêmement vigilants.

Restons attentifs aux messages et respectueux des recommandations que nous adressent les gestionnaires de cette crise au plus haut niveau. Evitons autant que possible les voyages à l'étranger qui, ne l'oublions pas, restent très fortement déconseillés par ces mêmes gestionnaires.

Certains franchiront quand même nos frontières, les uns pour des obligations familiales ou professionnelles, d'autres pour un départ en vacances...

Nous avons la chance de vivre dans une superbe région. N'est-ce pas le moment d'en profiter pleinement ?

J'insiste, pour ceux qui reviennent d'un séjour à l'étranger, quelle qu'en soit la raison, sur la nécessité absolue de respecter la quarantaine et de se faire tester.

Poursuivons nos efforts pour mettre fin à cette sombre crise qui, au-delà des conséquences économiques qu'elle entraîne, est génératrice d'une angoisse sourde d'attraper le virus, de tomber gravement malade ou de contaminer les siens.

Restons solidaires et ayons aussi une pensée pour ceux qui sont seuls. Aidons un(e) voisin(e) qui est confronté(e) à la solitude.

Soyons positifs ! Février c'est aussi le mois durant lequel l'allongement des journées devient perceptible, ... on gagne de la luminosité. C'est le mois qui nous aide à sortir de l'hiver et nous permet d'entrevoir l'arrivée du printemps avec toutes ses promesses...

Je terminerai en adressant dans ce premier bulletin de 2021, ma sincère reconnaissance à l'ensemble des travailleurs de notre équipe communale, tous secteurs confondus, pour leur engagement, leur professionnalisme et les services rendus à notre population durant cette période tellement compliquée.

Chers lecteurs, je vous invite à bien prendre soin de vous et de vos proches.

Y. DEGEYE., Bourgmestre



IN MEMORIAM

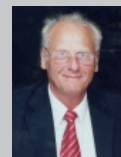


Fernand Jacquemin nous a quittés le 10 janvier 2021. Il a été échevin de notre commune durant le mandat 1988-1994 et conseiller communal de 2000 à 2006.

Ardent défenseur des valeurs socialistes, Fernand Jacquemin n'a jamais ménagé sa peine pour œuvrer au bien-être de ses concitoyens.

L'administration communale et son personnel tiennent à rendre hommage à un homme ayant rendu maints services à l'institution publique.

Nos pensées vont vers sa famille et ses amis.



Nous avons le regret de vous annoncer le décès de Monsieur Jean Bechet Chef d'Ecole de 1961 à 1997

Veuf de Madame Renée CAVILLOT

Né à Hour, le 17/03/1942

Décédé à Bure, le 12/01/2021.

Nous présentons à la famille nos plus sincères condoléances.

REFLETS DE LA MAJORITÉ

Chers concitoyens, Chers Amis,

Permettez-nous tout d'abord de vous présenter nos meilleurs vœux pour l'an nouveau.

Que 2021 nous permette de retrouver nos habitudes de convivialité et de festivités et de remettre en place les manifestations sociales dont nous avons tous tant besoin.

Encore une fois, merci pour votre attitude face à la crise Covid et votre respect des normes sanitaires, si lourdes parfois, mais pourtant si nécessaires, car gages d'un retour rapide à la normale.

Le dernier conseil communal de l'année 2020, a vu, comme il est de coutume, la présentation du budget pour l'année à venir. Les finances communales sont sur la corde raide. Ce n'est pas propre à notre commune, c'est devenu une réalité pour toutes les communes rurales.

Les charges dévolues aux finances communales ne font que s'alourdir d'année en année et de nouvelles obligations viennent encore aggraver les difficultés rencontrées.

En quelques mots, nous devons faire face au financement de la Zone de Police et de la Zone de secours, et à cela vient s'ajouter la responsabilisation de pension, en hausse permanente.

Tout cela n'est pas négociable et limite fortement le champ de manœuvres.

Le budget 2021 a été élaboré en limitant au maximum les frais de fonctionnement, en limitant les coûts et

en étant attentifs à limiter les surconsommations.

Une gestion raisonnée du personnel est également en cours d'élaboration et certains transferts ont déjà été réalisés.

Ainsi, du personnel affecté pour partie au CPAS se voit repris au sein des services communaux, ce qui se traduit au budget par une augmentation des frais de personnel, alors qu'en fait il ne s'agit que d'un transfert auquel vient s'ajouter l'application de l'indexation.

Soyez certains que l'équipe en place gère les finances communales en bon père de famille, en veillant à l'entretien des acquis, à la sécurité de tous et au bien-être dans notre entité.

La présentation du budget, et c'est de bonne guerre en démocratie, a donné lieu à une séance un peu houleuse, mais constructive.

Les avis divergent et nous sommes, c'est humain, plus réceptifs aux bonnes idées qu'aux critiques stériles.

2021 verra la réalisation de travaux parfois lourds, comme la traversée de Bure ou le remplacement du pont à Grupont. Ce sont des maux nécessaires pour s'améliorer.

Nous sommes, plus que jamais, à votre écoute et à votre disposition.

*Yves DEGEYE, Frédéric CLARINVAL,
Freddy LAURENT, Natacha ROSSIGNOL,
Rudy MOISSE, Thierry MARTIN*

ECHO DE LA MINORITÉ (LETSGO)

LETSGO a donné son avis sur le budget communal pour 2021 lors de la séance du conseil de ce 29 décembre dernier.

Nous avons trouvé une amélioration sur l'établissement du budget 2021.

Sur le point relatif aux « ventes de bois » : LETSGO remercie notre échevin des finances d'avoir modifié la manière d'estimer son évaluation prévue cette année pour 375.510,-€ alors que surestimée les autres années à 707.510,-€, lutte de deux années de notre groupe.

Pour info, en 2020, notre commune a vendu pour 350.000,-€ de bois soit la moitié de ce qui avait été budgété la même année.

Des tensions ont été relevées lors de ce conseil

lorsque nous avons fait part de nos inquiétudes sur d'autres points à savoir :

Concernant l'évolution des frais liés au personnel, nous voyons une explosion des coûts budgétés de 8% en 2020 additionné encore de 6% pour 2021.

Contrairement aux remarques formulées par monsieur le Bourgmestre, il n'est pas question à l'heure actuelle, pour LETSGO, de supprimer du personnel mais il est question d'en assurer une meilleure gestion annuelle afin de limiter certains coûts.

Le premier tableau de projection chiffré ci-dessous vous montre (en bleu & rouge) l'évolution des montants budgétés avec une extrapolation jusqu'en 2023, délai où les coûts relatifs à la responsabilisation pension ne cesseront d'augmenter ; situation

ECHO DE LA MINORITÉ VIVRENSEMBLE

A l'aube de cette nouvelle année, nous nous posons beaucoup de questions quant à l'avenir humain, sanitaire et financier de notre commune.

Nous avons participé au vote du budget communal 2021, lors du Conseil Communal du 29 décembre 2020 et nous avons voté abstention tout en félicitant, quand même, le service financier pour le travail difficile effectué.

Néanmoins, Vivrensemble se pose beaucoup de questions quant à l'avenir financier de la Commune de Tellin.

Au niveau du budget ordinaire, on a pu obtenir l'équilibre, en recourant à des reprises de provision (90.000 euros), à l'inscription d'une recette fictive (91.825 euros) et à une reprise de fonds de réserve (146.000 euros). Il sera impossible de renouveler l'opération au cours des années à venir.

Au niveau du budget extraordinaire, celui-ci est très ambitieux (traversée de Grupont, Plan d'investissement communal, rue du cimetière à Grupont, renouvellement parc informatique, entretien de voiries, achat de remorques et véhicules, maison rurale, entretien voiries forestières, projet éolien, aménagement de la zone d'activité économique, travaux d'entretien des bâtiments du culte ...).

Pour réaliser ces projets, la Commune va recourir principalement aux emprunts. Or le remboursement de ceux-ci n'est pas considéré comme une dépense extraordinaire et est imputé en partie au service ordinaire, déjà mis à mal. La vente de patrimoine est aussi une solution utilisée mais devra être considérée comme ponctuelle et est bien sûr, irréversible.

En dehors de ces constats, nous nous posons quelques questions supplémentaires :

La Région Wallonne a-t-elle l'intention de nous aider par le refinancement du fond des communes ? En a-t-elle les moyens ? (D'autant que beaucoup de communes sont en difficultés et que la pandémie a mis à mal les finances régionales) La région offrira-t-elle aux communes financièrement étranglées les mêmes financements que ceux qu'elle propose actuellement à celles qui le font de manière volontaire ? La question mérite d'être posée.

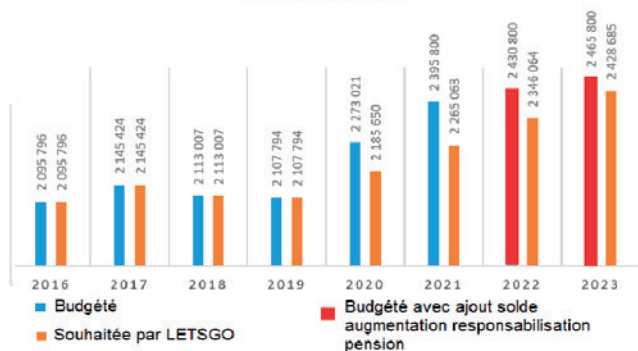
Comme par le passé en 2021 nous resterons à votre écoute et à votre service.

dont la commune n'est pas responsable. Dans ce tableau, en orange, vous avez les coûts salariaux avec indexations annuelles et augmentations de la taxe pension citées ci-dessus.

Que constatons-nous ?

Qu'une économie de plus de 300.000,-€ aurait été possible sur l'ensemble de cette législature ; cette économie aurait pu stabiliser nos dépenses de dettes en augmentation de 16,78% sur les deux dernières années budgétées.

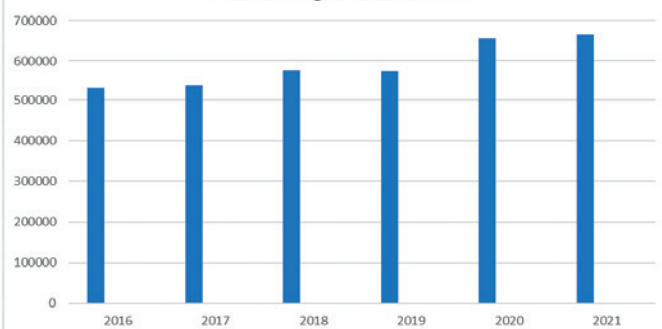
EVOLUTION DES FRAIS DE PERSONNEL



Calcul des gains obtenus tenant compte de l'augmentation responsabilisation pension et une indexation annuelle normale.

L'économie entre 2020 et 2023 aurait été de 337.959,-€ (somme des colonnes bleues et rouges moins la somme des colonnes oranges). Par contre à l'horizon 2023, nous avons encore une différence annuelle de 37.000,-€

Evolution budgétaire de la dette



Pour LETSGO, gérer c'est aussi réaliser des projections à courts et moyens termes.

Cette projection est diffusée pour contrer certaines critiques très acerbes de certains qui détournent des propos réels, étudiés et fondés.

P.S. : Cet article a du être raccourci à la demande de la Commune prétextant un manque de place dans le journal communal...

Pour LETSGO
Didier VANDERBIEST
Jean-Pol PIRLOT

Bernard BRUWIER
Françoise BOEVÉ-ANCIAX

MISE EN VENTE DE TERRAINS – PASAY DE GRUPONT À BURE

La Commune met en vente 4 terrains au Pasay de Grupont à Bure. Les conditions de vente et le formulaire de candidature sont disponibles sur simple demande à l'Administration Communale ou sont téléchargeables sur le site internet www.tellin.be

Les candidatures sont acceptées jusqu'au 30 avril 2021 dans un premier temps. A cette date, les lots seront attribués par ordre de priorité fixé à l'article 2 des conditions de vente. A partir du 1^{er} mai 2021, les terrains seront attribués au fur et à mesure des demandes.



RENSEIGNEMENTS AUPRÈS DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE
084 37 42 86 - ADMINISTRATION.COMMUNALE@TELLIN.BE

RECRUTEMENT DE 2 ÉTUDIANTS À MI-TEMPS POUR L'OFFICE DU TOURISME POUR LES PÉRIODES DU 01/07 AU 31/07 ET DU 01/08 AU 15/09

MISSION

Accueillir et conseiller les visiteurs ;
Participer à l'organisation des événements touristiques ;
Aider aux tâches administratives ;
Assurer la permanence certains week-ends.
L'étudiant pourrait être amené à accueillir des camps scouts sur le territoire communal dans le cadre du projet « Well'Camp »

PROFIL

L'étudiant devra :

- Etre en possession d'un diplôme de l'enseignement secondaire supérieur au minimum.

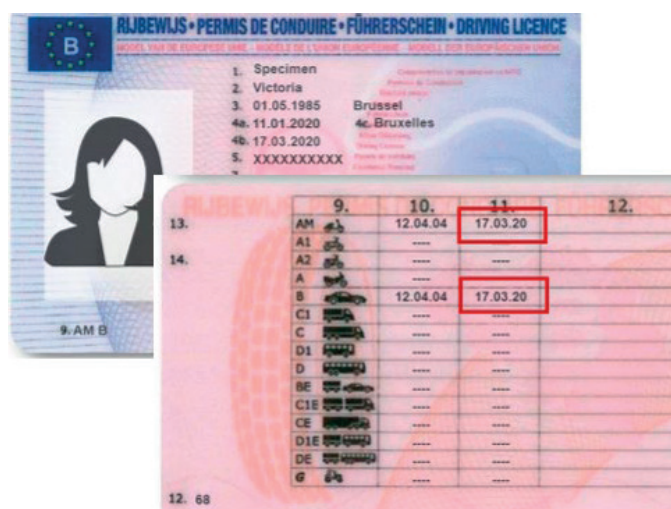
- Avoir une bonne connaissance en néerlandais.
- Connaître Tellin et sa région.
- Etre titulaire du permis B avec une voiture à disposition ou titulaire du permis AM avec une mobylette à disposition.

Les candidatures (+ CV, copie diplôme et extrait de casier judiciaire) devront parvenir pour le **26 mars 2021** au plus tard à l'adresse suivante :

Administration Communale
Monsieur DEGEYE Yves, Bourgmestre
Rue de la Libération 45 à 6927 TELLIN

Pour tout renseignement : Mme GOLINVAUX Valérie
au 084 36 61 36

COVID-19 : LES PERMIS DE CONDUIRE PROVISOIRES SONT PROLONGÉS JUSQU'AU 30 SEPTEMBRE 2021.



L'Arrêté royal du 13 décembre 2020 modifie certaines mesures relatives aux permis de conduire et permis de conduire provisoires par rapport à la crise Covid-19.

Les permis de conduire provisoires M12, M18, M36,

Modèle 3 qui expiraient après le 15 mars 2020 sont prolongés jusqu'au 30 septembre 2021 inclus.

De plus, les documents suivants sont également prolongés jusqu'au 30 septembre 2021 inclus :

- Les attestations d'aptitude médicale ;
- Les attestations du greffe permettant l'obtention d'un permis de conduire portant le code 200 ou d'un permis de conduire probatoire limité à certaines catégories ;
- Les attestations délivrées dans le cadre des examens de réintégration psychologique et médicale ;
- Le transport rémunéré ;
- La demande d'un permis de conduire ou permis de conduire provisoire expirant durant cette période (suite à la réussite d'un examen théorique ou pratique même si le délai de 3 ans est expiré).

La prolongation de la validité de ces documents est valable **uniquement en Belgique**. La police est au courant de ces mesures.

Pour tout renseignement complémentaire, merci de prendre contact avec le Service Population/Etat civil au 084 37 42 86 (ou par mail sarah.vanisterdael@tellin.be).

*VAN ISTERDAEL Sarah,
Employée Population/ Etat-Civil,
Responsable Permis de Conduire.*

APPEL AU CITOYEN

VOUS ÊTES CONCERNÉ PAR LE CHANGEMENT CLIMATIQUE ET VOUS VOULEZ AGIR ?



Alors venez nous rejoindre et aidez-nous à construire notre nouveau Plan d'Actions en faveur de l'Energie Durable et du Climat.

Cette démarche s'inscrit dans l'engagement de la commune dans la Convention des Maires. Nous voulons impliquer la population dans cet ambitieux projet de diminuer

de 40% des émissions de gaz à effet de serre d'ici à 2030.

Pour cela, un comité de pilotage va être créé. Nous souhaitons réunir des citoyennes et des citoyens intéressés, de tout âge et de toute profession pour définir les actions à mettre en œuvre.

Vous pouvez envoyer votre candidature jusqu'au 25 février 2021 à l'administration communale de Tellin, rue de la Libération 45 à 6927 TELLIN à l'attention de notre conseiller en énergie ou via l'adresse mail : pascal.lenoir@tellin.be



CIMETIERES COMMUNAUX – INFORMATION A LA POPULATION



Depuis quelques années, nous travaillons d'arrache-pied afin d'être conformes au décret funéraires et sépultures en vigueur, mais aussi d'acquiescer une meilleure gestion des cimetières.

Notre but est non seulement, d'offrir un service plus adapté aux citoyens confrontés au(x) décès de proche(s), mais également d'éviter les nombreuses tombes en défaut d'entretien et diminuer ainsi toute végétation parasite sur les tombes voisines ou d'autres désagréments inhérents.

A titre d'exemples : rien qu'à Grupont, le personnel des cimetières a répertorié plus de 71 tombes en défaut d'entretien, à expiration, ou cumulant même plusieurs de ces postes.

Faire l'état des lieux d'un cimetière n'est pas chose aisée. Nous avons cependant commencé à afficher le cimetière de Grupont à la Toussaint 2017, Resteigne en 2018 et Tellin à la Toussaint 2020.

Parfois, la traçabilité des tombes est très difficile à établir car les personnes apparentées (enfants, ayants-droits, etc.), quand il en reste encore, n'ont pas ou plus d'adresse connue par notre administration. Dans ce cas, l'affichage dans les cimetières représente notre seul canal d'information possible ! C'est pourquoi, nous vous invitons à faire preuve de solidarité en avertissant les familles extérieures à la commune des changements en cours. Les personnes qui souhaitent poser des questions supplémentaires peuvent s'adresser au service Etat-civil-Population, auprès de Mme MOORS Laura :

✉ laura.moors@tellin.be
ou ☎ 084 37 42 88.

CIMETIÈRE DE GRUPONT – CAMPAGNE D'EXHUMATIONS :



Une campagne d'exhumation était prévue initialement en mars 2020, mais suite au Covid-19, celle-ci a dû être postposée.

Nous procéderons à une campagne d'exhumations en mars 2021 organisée dans le cadre d'une collaboration avec l'IPW (Institut du Patrimoine Wallon) et Xavier Deflorenne, coordina-

teur de la cellule de gestion du Patrimoine funéraire de la Région Wallonne. C'est pourquoi, par mesure de sécurité, le cimetière de Grupont sera fermé au public pendant quelques jours en mars afin de permettre à nos fossoyeurs d'assainir les concessions revenues en propriété communale.

Cette campagne est une aide précieuse dans notre projet de mise en conformité de nos cimetières, mais également dans la tendance actuelle à encourager les petites communes à l'entraide via notamment la mutualisation des fossoyeurs.

L'espace libéré nous permettra ensuite de réaménager le cimetière et le penser différemment, en prévoyant notamment une aire de dispersion (obligation légale) ainsi que d'autres emplacements à proposer à nos citoyens.

POUR RAPPEL – INFOS UTILES :

Une autorisation doit être demandée à l'Administration communale via une demande écrite 24h à l'avance pour tout travail (restauration, pose d'un monument, etc.) prévu dans les cimetières.

MOORS Laura
Employée Etat-civil-Population et Urbanisme

TIQUES

PRÉVENIR & RÉAGIR



SURVEILLER

Que faire après une morsure ?

- o Rester serein :
 1. Un nombre limité de morsures est infectant;
 2. Une tique infectée ne transmet pas nécessairement une maladie;
 3. La maladie de Lyme, maladie pouvant être transmise via les morsures de tiques, peut être traitée de manière efficace avec des antibiotiques.
- o Signaler la morsure sur le site : **tiquesnet.wiv-isp.be**
 Pour vous aider à vous souvenir de la date de morsure, inscrivez-la ici :
- o La zone de morsure doit être surveillée pendant 30 jours afin d'exclure l'apparition d'un érythème migrant (photo).



- o Prendre contact rapidement avec le médecin traitant si la tique n'a pu être enlevée correctement ou si on constate un érythème migrant ou des symptômes grippaux.

PRÉVENIR



INSPECTER



RÉAGIR



SURVEILLER



Contacts utiles

AVIQ – Cellule de surveillance des maladies infectieuses

E-mail: surveillance.sante@aviq.be
 Rue de la Rivelaïne 21 - 6061 Charleroi

Tél: +32(0)71/33.71.09

Avec la collaboration de



PRÉVENIR

C'est quoi une tique ?

Une tique est un petit acarien de couleur brun-noir et de la taille d'une tête d'épingle.



Quels sont les risques liés aux tiques ?

Les tiques peuvent être vecteurs de maladies comme par exemple la maladie de Lyme (maladie à transmission vectorielle la plus répandue dans les régions tempérées).

Quand être attentif ?

o Particulièrement de mars à octobre

- o Les tiques se retrouvent essentiellement dans des endroits ombragés envahis par les broussailles, les fougères, les herbes hautes, etc.
- o On les trouve en abondance dans des forêts, bois et réserves naturelles. La plupart des morsures de tiques surviennent donc lors d'une promenade en forêt, mais également dans des prairies, des dunes, des espaces verts urbains et dans les jardins.

Comment éviter les morsures ?

- o Rester sur des sentiers battus, en évitant le contact avec les buissons et les herbes hautes.
- o Porter des vêtements couvrants les bras et les jambes, ainsi que des chaussures fermées, en mettant le pantalon dans les chaussettes. En période estivale, cette recommandation est difficilement applicable et dans ce cas, un répulsif type DEET 30 à 50% peut être utilisé sur la peau exposée, en évitant le visage et les mains. L'application du répulsif doit être renouvelée toutes les 2 à 3 heures.
- o Le port de vêtements clairs permet de repérer plus rapidement les tiques non encore fixées sur la peau.

INSPECTER

Que faut-il vérifier ?

Après chaque exposition potentielle à des tiques (promenade, jardinage), contrôler la peau pour vérifier qu'aucune tique ne s'y soit fixée. La recherche de la tique doit se faire sur tout le corps en insistant sur les zones de plis, la tête, derrière les oreilles et le cou en particulier chez les enfants.

RÉAGIR

Comment enlever ?

- o La tique doit être retirée le plus rapidement possible avec une carte ou une pince à tiques (exemples voir photo) positionnée le plus près possible de la peau sans comprimer le corps de la tique : pas d'éther, alcool ou vaseline !
- o La zone de morsure doit être désinfectée.



À GRUPONT : Infrabel sécurise les abords de l'infrastructure ferroviaire



Rue du Thier Hubiet
Rue de la Victoire
Rue du Cimetière



Du 5 janvier à la fin juin 2021

Nous stabilisons la paroi rocheuse à proximité des voies. Ces travaux sont nécessaires pour garantir la sécurité du trafic ferroviaire. Ces activités ne sont pas liées au renouvellement du pont (mai 2021).

Planning du chantier :

- **Travaux de jour (7h30 - 16h30)** : en semaine (du lundi au vendredi)

Quelles conséquences pour vous ?

- **Bruits et vibrations** suite à l'usage d'engins de chantier
- **Présence et circulation de véhicules** à proximité du site
- **Travaux sur la voie** côté rue du Cimetière et rue de la Victoire

MERCI ! Pour votre patience et votre compréhension. Nos équipes prendront toutes les mesures pour préserver au maximum votre confort de vie.

🌐 www.infrabel.be/fr/chantiers

@ contact@infrabel.be

☎ 02 525 22 11



INFRABEL



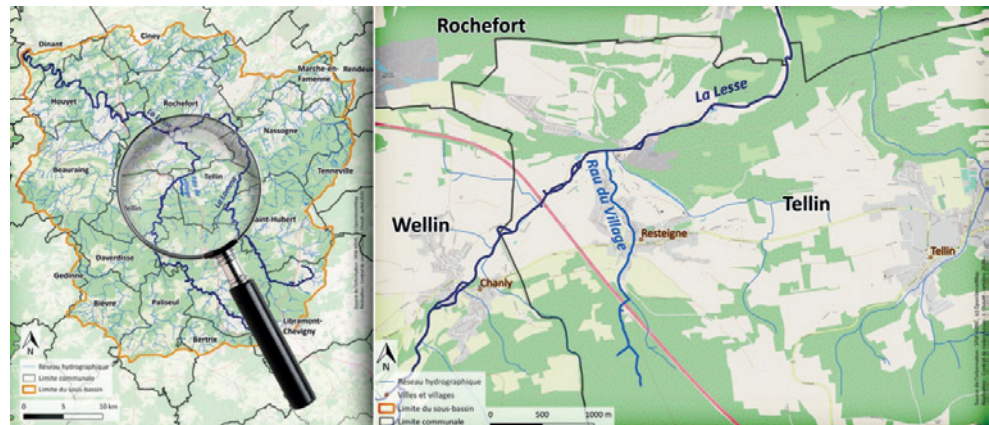
www.infrabel



Le Ruisseau du Village

La commune de Tellin est sillonnée par plus de 15 cours d'eau (plus tous les anonymes) sur une longueur cumulée de plus de 75 km. Attardons-nous dans ce bulletin au **Ruisseau du Village**.

D'une longueur de 2,7 km, le Ruisseau du Village est un petit affluent de la Lesse. Prenant sa source en amont du bassin d'orage jouxtant la E-411, il passe en dessous de celle-ci traverse le village de Resteigne et se jette en berge gauche dans la Lesse au niveau de l'enceinte du Château de Resteigne.



En 2018, ce ruisseau s'est vu profondément remanié sur une partie de son parcours grâce à l'initiative de quelques citoyens de la commune actifs au sein du PCDN de Tellin. C'est ainsi que tout un secteur du ruisseau du village a retrouvé l'air libre sur une longueur de 160m afin de reconstituer son biotope dans son intégralité.



Les travaux de réouverture du ruisseau du Village en 2018 jusqu'à aujourd'hui

Cette réouverture, mise en œuvre par les autorités communales, provinciales et la collaboration volontaire de tout un quartier de Resteigne ainsi que la très active société de pêche « la Fario de Resteigne » a permis, au niveau du Parc des Forgerons, de reconnecter deux secteurs du ruisseau isolés et de restaurer la continuité écologique sur cette partie du parcours.

Tout ce travail d'aménagement (creusement d'un nouveau chenal, aménagement des berges, arrachage et plantation de haies, enrochement...) a également favorisé la capacité d'accueil du ruisseau pour les géniteurs de la truite Fario originaires de la Lesse. En effet, en plus d'une population de truites résidentes, en moyenne 40 géniteurs de truite

fario reviennent dans le ruisseau pour s'y reproduire chaque hiver. De plus, l'identification de points de contamination par les égouts a contribué à une amélioration de la qualité du ruisseau.

La canalisation qui recevait le ruisseau a cependant été conservée pour permettre l'absorption éventuelle d'un excédent d'eau en cas de crue.

Ce projet de longue durée a débuté en 2010 et est toujours en cours, le but étant de remettre à ciel ouvert une autre partie du ruisseau, toujours souterrain.

D'autres multiples initiatives de la société de pêche « la Fario de Resteigne » ont aussi été menées depuis 2008 pour améliorer l'état écologique des cours d'eau des environs : reconnexion du Ruisseau de Waity avec le Ruisseau du Village au niveau de la E-411 ; aménagement du pertuis par la pose de déflecteurs pour permettre la remontée des poissons dans le Ruisseau de Waity ; nettoyage régulier des cours d'eau ; création de frayères à salmonidés sur le ruisseau du Village et le ruisseau de Nanri, grâce à la création de "pièges" à graviers (petits barrages en forme de V ou autres déflecteurs) ou à l'ajout de graviers dans des sites propices à leur maintien en place ; mise en place de près de 25m de fascines sur le ruisseau de Nanri afin de contribuer au contrôle de l'érosion des berges et de la production de sédiments...



Déflecteurs dans le pertuis du Ruisseau de Waity



Fascines dans le Ruisseau de Nanry



Frayère semi artificielle dans le Ruisseau de Nanry



L'équipe de bénévoles au repos après l'action.....

Lors du prochain bulletin, nous nous attarderons sur d'autres cours d'eau de la commune....



Contrat de rivière Lesse
Rue de Préhyr 12F à 5580 Rochefort
Tél : 084 / 222 665
www.crlesse.be
info@crlesse.be

**Respectez les rivières,
n'y jetez rien,
contemplez-les
& protégez-les !**



RENDEZ-VOUS AU JARDIN !

FÉVRIER : IL EST TEMPS DE PENSER À VOS PREMIERS SEMIS.

L'hiver s'éloigne... Ca y est, les semis à chaud (à l'intérieur) peuvent démarrer. C'est le cas des tomates, poivrons, aubergines, et piments.

Voici nos conseils pour une réussite de la levée.

LE TERREAU DE SUPPORT

Plus votre semence est petite, plus votre terreau devra être fin. Préférez un terreau spécial semis de bonne qualité : il permettra un bon développement du système racinaire, ainsi que l'amélioration de l'absorption des éléments nutritifs et une bonne rétention en eau. Cela vous garantira des plantes très vigoureuses, de préférence bio.

LA CHALEUR

Pour une bonne germination, vos graines nécessitent une température ambiante d'au moins 20°C à 22°C.

- Tomate, piment et poivron : 20°-22°
- Aubergine : 22°-26°

Veillez toutefois à tenir votre terreau humide en l'arrosant régulièrement et très délicatement avec, idéalement, un petit pulvérisateur à main.

LA LUMIÈRE

Il est important pour ce point d'observer attentivement vos plants et la façon dont ils se développent. S'ils manquent de lumière, les plants vont chercher

à en trouver pour compenser leur besoin à tout prix. Votre plantule s'orientera vers la source de lumière qui lui convient plutôt que de se tenir bien droite... Elle risque donc de filer, ce qui l'affaiblira et compromettra sérieusement son développement. Pensez donc à la rapprocher d'une source de lumière.

REPIQUAGE

Le repiquage s'effectue lorsque les plantules ont atteint 4 feuilles, dans des pots avec un mélange de terreau pour semis ou repiquage. Veillez encore une fois à une température constante (minimum idéal 10°C).



JARDINONS ! PARCE QUE C'EST BON POUR LE MORAL, POUR LA SANTÉ ET POUR L'ASSIETTE !

Les jardins de Catherine

Rue de Saint-Hubert 62

6927 Tellin

Légumes bio de notre production, fruits bio, épicerie de produits locaux, semences et plants à repiquer.

www.lesjardinsdecatherine.com

UNESCO – PROGRAMME DE BOURSES D'ÉTUDES 2020 – 2021

Lors de la réalisation du nr 189 de l'Echo de nos Clochers, nous avons relayé un article sur un programme de bourses d'études 2020-2021 de l'Unesco.

Un citoyen nous informe que cette information était un spam.

Nous avons également essayé de contacter à plusieurs reprises la personne dont le nom était renseigné dans l'article et nous n'avons jamais reçu de réponse à nos courriels.

Merci donc de ne pas tenir compte de cette annonce.

Avec toutes nos excuses pour ce désagrément.

*Annick LAMOTTE,
Directrice Générale.*



Infirmière de proximité
Commune de Tellin

LECLERE Catherine
Infirmière indépendante

Rue de la Libération 55
6927 Tellin

cathphil.wil@hotmail.fr

0472 20 04 01



BUREAU LIBERT

COURTIER EN ASSURANCES
& AGENT BANCAIRE

Rue de la Libération 64 - 6927 Tellin
Tél. 084 36 61 43 - Fax. 084 36 70 03
www.bureau-libert.be - FSMA 0139991A-cB
info@assurances-libert.be

VOTRE PUB ICI

0499 88 18 20



STUDIO
graphique



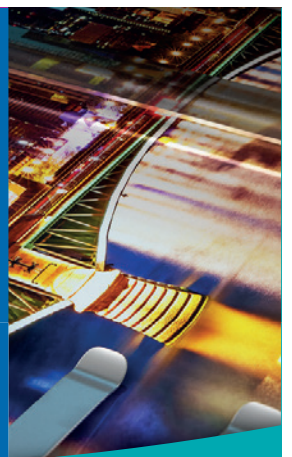
IMPRESSION
textile



PRODUITS
promotionnels



IMPRESSION
grand format



IMPRESSION
offset et digitale






DONEUX

VOTRE EMPREINTE VISUELLE

www.imprimerie-doneux.be • Mettet • 071 74 45 06

autoselux
votre spécialiste automobile

autoselux.be | 
autoselux | 
@autoselux | 

Votre spécialiste en vente de véhicules de direction, d'occasion récents et neufs.

Votre atelier de réparation mécanique et carrosserie toutes marques.

Rue de Rochefort 64a - 6927 TELLIN
Tél : 084 / 223 123



2010-20

VOTRE PUB ICI 0499 88 18 20

JÉRÔME LIESNARD
— PEINTURE ET DÉCORATION —

+32 (0)496 08 53 65



Roussiaux Florence & Jacquet Grégory
Infirmiers indépendants

7j/7

0497 831 313 • 0477 775 600

GRUPE LINCÉ - MEUNIER - VERLAINE

CENTRE ESSO FAMENNE

- Services personnalisés **de Qualité**
- Délais de **livraison rapide**



Mazout

Pellets

Gaz bouteilles

Huiles & Graisses



Tellin 084/47.89.29 - 084/21.11.36

Rue des Déportés 21, 6900 Marche-en-Famenne | info@groupeilmv.be | www.groupeilmv.be